



## Spécial Budget 2015

Chères Disséennes, Chers Disséens,

Fidèle à ses engagements, l'équipe municipale vous propose une information détaillée sur les choix budgétaires 2015, votés le 25 mars dernier. Ils sont marqués par une double ambition :

- continuer à faire de Dissay une commune agréable et durable, en poursuivant l'amélioration des espaces publics (voirie, espaces verts, accessibilité, déplacements, éclairage public, signalisation, abribus...);
- renforcer le dynamisme et la qualité du service public municipal, en répondant à vos attentes, des plus jeunes aux plus âgés : éducation, culture, sports et loisirs, activité économique, vie associative...

Ainsi, même si nos finances locales sont saines, tenir ces objectifs dans un contexte où les dotations de l'Etat diminuent relève bien de la quadrature du cercle... Aussi avons-nous décidé d'un effort collectif mesuré, qui maintient cependant notre commune dans une fiscalité modérée.

Soyez assurés de notre détermination à gérer les deniers publics dans un souci quotidien de performance, tout en préservant ce qui fait l'âme de Dissay : lien social et bien vivre ensemble.

Michel FRANÇOIS, Maire de Dissay



## Le point sur le budget 2014 Une gestion maîtrisée des dépenses

Grâce à une gestion maîtrisée des dépenses et la mise en place d'un suivi au quotidien dans les services, l'exercice comptable 2014 s'achève avec des résultats au-dessus des objectifs fixés par l'équipe municipale. La balance comptable disséenne affiche ainsi un excédent de 316 605 € en fonctionnement et de 609 530 € en investissement.

Cet excédent 2014 sera affecté en 2015 pour 116 605 € en investissement et sur le budget de fonctionnement pour un montant de 200 000 €.

Dépenses  
Prévu :  
3 049 733,51 €



Excédent  
316 605 €

Recettes  
Prévu :  
3 049 733,51 €



En 2014, les investissements se sont principalement centrés sur la salle polyvalente à hauteur de 670 000 €, sur un budget global de 984 518 €.



# Le budget principal

Ce budget 2015 répond à plusieurs objectifs. Tenir compte de la diminution des dotations de l'État et poursuivre l'effort de rigueur dans la gestion au quotidien. Il a ainsi été

ajusté au plus près des capacités financières de la commune et de ses besoins réels. Le budget est divisé en deux parties principales. Une section de fonctionnement, qui comprend

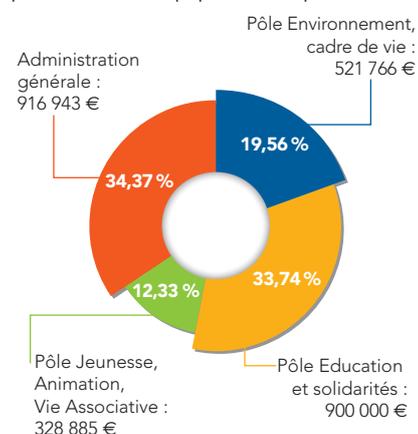
notamment les dépenses de personnel et les charges de gestion. Une section d'investissement qui intègre le financement des actions et projets municipaux à moyen et long terme.

## Fonctionnement : 2 909 956 €

Cette section se compose des dépenses courantes et récurrentes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux. Elle enregistre également les recettes fiscales, les dotations et participations de l'État ainsi que les recettes d'exploitation des services municipaux.

### Des dépenses au service de la population...

Une large partie des dépenses de fonctionnement est liée aux services proposés à la population. Des choix budgétaires qui traduisent concrètement les priorités de l'équipe municipale.



### • Pôle Éducation et Solidarités

L'ensemble des dépenses liées aux écoles et aux services périscolaires (restauration scolaire, garderie, transport) ainsi que les logements et l'aide sociale.

### • Pôle Environnement et Cadre de vie

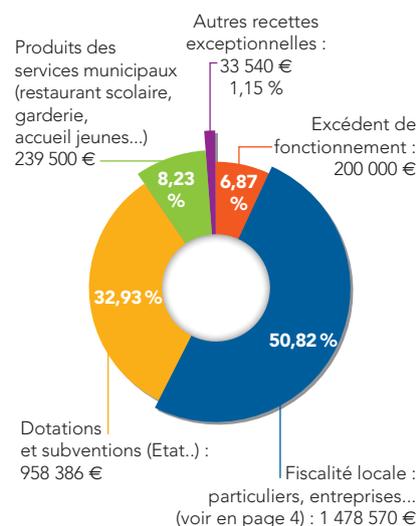
Les travaux de voirie, d'urbanisme, l'éclairage public, les matériels techniques, d'espaces verts, les bâtiments, l'eau et l'assainissement.

### • Pôle Jeunesse, Animation, Vie Associative et tourisme

Les dépenses liées aux bâtiments associatifs, accueil jeunes, médiathèque, centre de loisirs et subventions aux associations (voir encadrés), animations et camping.

### ... financées par différents types de recettes

Pour financer le fonctionnement, la commune s'appuie sur plusieurs types de recettes.



### Accueil de loisirs de Puygremier

#### Une meilleure maîtrise des dépenses et des animations

A compter du 1<sup>er</sup> septembre, l'accueil de loisirs de Puygremier sera géré directement par la commune. Un choix réalisé par l'équipe municipale pour une meilleure maîtrise des dépenses et une évolution de l'offre proposée aux jeunes et aux familles. Les recrutements, nécessaires à cette qualité de service, ont été budgétés, notamment en contrepartie de la subvention annuelle jusqu'alors versée dans le cadre de la délégation de service public et que la commune n'aura plus à supporter.

## Les autres budgets

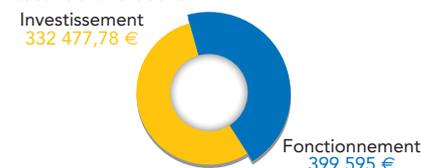
En complément du budget principal, l'équipe municipale gère d'autres budgets dits « annexes ».

### Budget Eau : pas d'augmentation en 2015

Les résultats excédentaires de 2014 permettent une stabilité des tarifs en 2015. Contrairement aux années précédentes, les tarifs de l'eau n'augmentent pas à Dissay.

**Tarifs de l'eau. Part fixe par branchement : 33,56 €. Prix du m<sup>3</sup> : 1,35 €.**

Des travaux sur les réseaux en centre-bourg et dans la rue des Bouleaux sont inscrits au budget d'investissement pour un montant total de 290 000 €.



### Associations

#### Plus de 40 000 € de subventions

L'équipe municipale maintient son soutien au tissu associatif disséminé. Ainsi, 44 350 € ont été répartis à la trentaine d'associations qui animent la commune.

# Investissement : 1 434 452 €

Cette section comprend tous les investissements réalisés pour l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie (voirie, bâtiments communaux, aménagements urbains...). Elle comprend également ceux qui contribuent au développement des projets municipaux (centre-bourg, écoles, quartiers des Bouleaux et de la Mourauderie...). Les recettes proviennent essentiellement de dotations et subventions spécifiques de l'État et autres collectivités (Département, Région) ainsi que de l'autofinancement (excédent de fonctionnement). Un budget réajusté pour coller au plus près des projets en cours en 2015.

## Un budget pour préparer l'avenir

Ce budget d'investissement 2015 affiche résolument les grands axes de développement qui vont rythmer la vie disséenne dans les années à venir. Une véritable stratégie urbaine va ainsi voir le jour. Les premières études d'aménagement et d'équipement du quartier de la Mourauderie (ex Arlequin et ses terrains) du quartier des Bouleaux (prolongement du Pôle médical et village

### Centre-bourg : une étude participative

La démarche de concertation pour l'aménagement du centre-bourg sera lancée cette année. Elle permettra également de démarrer ensuite les études techniques de faisabilité de cette opération vitale pour la commune. Un montant de 50 000 € est inscrit au budget à cet effet.

senior) du centre-bourg, et les aménagements extérieurs de la salle polyvalente, figurent au budget.

La réfection de la rue de la Mourauderie, de l'impasse du stade, des réfections ponctuelles (chemin des Meuniers...), la création d'une continuité piétonne et cyclable à la Plage et au pont de Barquinha, (300 000 € au total pour ces

opérations) sont au programme côté voirie. 45 000 € sont au budget pour l'amélioration de l'éclairage public. Des travaux sont programmés à l'école élémentaire. D'autres sont prévus à l'école maternelle dans le cadre de l'ouverture d'une sixième classe (voir encadré). Au total, 88 405 € seront ainsi consacrés au bien-être des élèves disséens.

## Trouver de nouvelles recettes

Le contexte budgétaire implique plus que jamais une gestion rigoureuse du budget. Le parc immobilier communal fait ainsi l'objet d'une étude approfondie. La vente de deux logements, propriétés de la commune, marque une des premières étapes de la réflexion en cours par l'équipe municipale sur les pistes de financement potentielles.

### Une sixième classe à Tony Lainé

A la rentrée prochaine, l'école Tony Lainé comptera une sixième classe. Une ouverture qui nécessite des travaux d'aménagement. Le recrutement d'une Atsem (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) supplémentaire a également été budgété à hauteur de 25 000 € / an. Des achats d'équipements seront également nécessaires pour un montant de 15 000 € inscrit au budget.

## Budget assainissement Un ajustement nécessaire

Un programme important de travaux en assainissement collectif a été réalisé au cours du mandat précédent. Des investissements nécessaires pour assurer le bon fonctionnement du réseau. Sur la même période, le volume d'eau assainie a connu une baisse significative. Une diminution qui a généré moins de recettes et un déficit de fonctionnement du budget

### Combien ça coûte ?

Pour un foyer moyen qui consomme 100 m<sup>3</sup> d'eau par an (moyenne nationale).

#### • Eau

168 € / an = 0,46 € par jour.

#### • Assainissement

129 € / an = - de 0,35 € par jour.

#### • Total

297 € / an = 0,81 € par jour.

assainissement. En 2014, le prix au m<sup>3</sup> était de 0,76 € à Dissay, avec une part fixe par branchement de 27 €. En comparaison, les tarifs étaient plus élevés dans les communes alentours. Au regard du décalage entre les nombreux investissements faits et les tarifs extrêmement bas, et afin d'éviter d'accroître le déficit, un ajustement tarifaire était nécessaire.

En 2015, le m<sup>3</sup> passe ainsi à 0,96 € et la part fixe à 33 €. Une modification qui représente 2,16 € / mois en plus, soit 26 € par an pour un foyer moyen (voir encadré). Malgré cet ajustement, le tarif disséen reste bien en dessous de ceux pratiqués par les communes alentours.

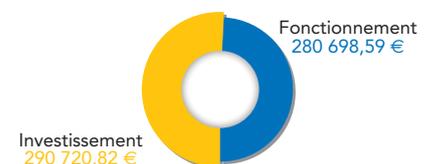
	2015	Part fixe	Prix du m <sup>3</sup>
Dissay		33,00 €	0,96 €
Saint-Georges		50,00 €	0,98 €
Jaunay-Clan		42,40 €	1,07 €
Grand-Poitiers			1,43 €

## Un camping autofinancé

Le camping a poursuivi son développement l'an passé. Une bonne gestion qui a permis de dégager un excédent de fonctionnement de 35 596 €. Directement reportée sur le budget 2015, cette somme permet d'autofinancer le fonctionnement du camping sans versement d'une subvention du budget principal.

## Poursuite des travaux

En plus des 100 000 € engagés sur le chantier du Chemin des Marais, d'autres travaux d'assainissement sont inscrits en 2015 pour une opération en centre-bourg, à hauteur de 50 000 €.



## Fiscalité Une hausse modérée

Dissay n'a pas connu d'augmentation des taux d'imposition depuis 3 ans. Pour 2015, l'équipe municipale a décidé d'une légère hausse\* pour plusieurs raisons. Tout d'abord, l'État a demandé un effort général à l'ensemble des collectivités publiques en réduisant notamment sa dotation globale de fonctionnement. Pour notre commune, cela représente une diminution d'environ 50 000 € cette année. La même baisse est également

programmée en 2016 et 2017. Il convenait donc de compenser en partie cette perte de recette. Malgré la hausse, Dissay affiche encore les taux les plus bas parmi les communes comparables, pratiquant une fiscalité avantageuse. Ces nouveaux taux répondent surtout à la volonté de l'équipe municipale de maintenir la qualité des services publics assurés.

\* Hors hausse mécanique des bases fixée par l'État (0,9 %), indépendante des décisions budgétaires de la commune.

### 36 € par an en moyenne

La hausse des taux de la taxe d'habitation correspond à une augmentation de 36 € par un an en moyenne (famille vivant dans une habitation de 100 m<sup>2</sup>), soit 3 € par mois. Cette hausse va générer une recette supplémentaire de 22 000 € pour la commune, alors que la baisse de la dotation de l'État s'élèvera à environ 50 000 €.

### Fiscalité Le détail des taxes

Taxes en %	2012	2013	2014	2015	Recettes pour la commune en 2015
Habitation	19,12	19,16	19,16	19,54	636 000 €
Foncier bâti	11,89	11,89	11,89	12,12	319 000 €
Foncier non bâti	40,7	40,7	40,7	41,51	35 000 €
Cotisation foncière des entreprises	20,09	20,09	20,09	20,49	148 600 €
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	20,09	20,09	20,09	20,49	186 000 €

### Dissay la moins chère en moyenne du Val Vert du Clain

Taxes en %	Beaumont	Jaunay-Clan	Marigny-Brizay	Saint-Cyr	Saint-Georges les Baillargeaux
Taxe Habitation	20,75	18,12	21,68	18,99	21,85
Foncier Bâti	18,16	15,02	15,8	18,13	17,54
Foncier Non Bâti	42,34	45,18	49,5	45,5	56,87
CFE	19,9	20,11	22,26	19,97	20,99

### Le saviez vous ?

## 334 600 €

C'est le chiffre total des recettes fiscales liées aux entreprises de la commune (cotisation foncière des entreprises : 148 600 € + cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises : 186 000 €)

**Dissay Infos** Directeur de la publication : Michel François, maire de Dissay • Rédacteur en chef : Patrick Sitaud, adjoint Citoyenneté, Information et Communication • Rédaction : Commission Citoyenneté, Information et Communication. Stéphanie Steinmetz, Directrice générale des services • Photos : Sébastien Père, Patrick Sitaud, Dominique Lusseauud • Maquette : Kazar - 05 49 58 80 72 • Imprimé par Megatop sur papier issu des forêts gérées durablement



Mairie de Dissay - 240, rue de l'Eglise - 86130 DISSAY

Tél. 05 49 52 34 56 - Fax : 05 49 62 58 72 - [contact@dissay.fr](mailto:contact@dissay.fr) - [www.dissay.fr](http://www.dissay.fr)

Ouverte lundi, mercredi et vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h30.

Mardi : 9h-12h30. Jeudi : 9h-12h30 / 13h30-19h.